

Direction de la Citoyenneté et des Relations Usagers

Service Proximité et Vie Citoyenne

Contact : Madame LEGRAND Marie

Tel : 02 97 02 22 80

Mail : monquartier@mairie-orient.fr

Lorient, le 9 février 2022

Conseil Citoyen de Quartier de Bois du Château – le Rouho – Le Manio – Kerentrech

Réunion du 19 janvier à 18h30 au groupe scolaire du Manio

Présents

Les Conseillers : M. GANUCHAUD Charles ; M. HEURTIER André ; Mme LAPALUS Astrée ; M. LE BADEZET Hervé ; Mme LE BOURHIS Lucie ; M. LE CROM SERGE ; M. MONTANARI Hugues ; M. PHILIPPE Serge ; M. POLONIO GONZALEZ Jose Manuel

Les excusés : Mme DELVALLEE Lucille ; Mme LE BRIS OLLERO Marie-Noëlle ; M. LEROY Olivier

Les élus : M. Stéphane Daniel, adjoints à la Vie de Quartiers et à la Démocratie Participative.

Les services : Mme Sophie Cougoulic pour le Bureau d'Études Techniques et de la Coordination ; M. Jérôme Soudan et Mme Marie Legrand pour le Service Proximité et Vie Citoyenne.

Retour sur les ateliers et actions du Conseil Citoyen de Quartier :

Déambulation citoyenne du 15 octobre :

Dans le cadre du groupe de travail organisé autour des mobilités douces, le Conseil Citoyen de Quartier a organisé une déambulation pour mettre en valeur les chemins d'accès au collège. La manifestation était organisée le 15 octobre et n'a pas su trouver son public parmi les collégiens, ce que regrettent les conseillers. Ces derniers ont appris par le principal du collège lors de cette journée qu'une grande partie des élèves utilisaient le réseau de bus pour se déplacer, ce qui va dans le sens des mobilités douces.

Cette déambulation a permis aux membres du Conseil Citoyen de Quartier de faire remonter aux services différentes remarques aux services municipaux pour action. Mme Cougoulic était présente à cette réunion afin de pouvoir présenter les retours des services et échanger avec les conseillers à ce sujet. Le document recensant les éléments notés peut être trouvé en annexe du présent document.

Les remarques des conseillers :

- **Le tunnel sous le rond-point de Bretagne** est régulièrement utilisé par les habitants (notamment les enfants) pour aller vers le collège. L'absence d'éclairage pérenne est en revanche un problème de mobilité pour eux. Les services ont tenté plusieurs approches pour

sécuriser cet élément, mais sans solution durable. Les conseillers insistent sur la nécessité d'équiper le tunnel pour finir l'hiver. Ils soulignent par ailleurs que si le tunnel est régulièrement taggé, il est nettoyé tout aussi régulièrement et estiment plus que satisfaisants les efforts de la municipalité. L'idée de création d'une fresque, pour décourager les tags sauvages, intéresse les membres du Conseil Citoyen de Quartier – il leur a été fait remarquer que ce type de projet peut être soumis dans le cadre du budget participatif.

- **La traversée de la rue Costard** fait l'objet d'études de la part du BETC, qui n'arrive pour l'instant pas à identifier par où passent les collégiens, et donc ne peuvent pas mettre en place de plateau pour sécuriser la traversée.
- **L'arrêt de bus du boulevard du Scorff** sera redimensionné selon l'ensemble des retours des conseillers et en accord avec les remarques faites par la Police Municipale avec laquelle échange le BETC
- **L'entrée sur le boulevard du Scorff par le rond-point de Bretagne** est signalée comme étant problématique pour les automobilistes, qui peuvent être confus en raison des couleurs de revêtement qui ne sont pas en accord avec l'usage de Lorient. Si le service voirie a bien prévu pour l'année 2023 de refaire l'enrobé de la voie bus afin que celui-ci soit adéquat, les conseillers insistent sur le besoin d'une signalisation supplémentaire. La question d'un marquage au sol a été soulevée par les conseillers. Ils font également remarquer le manque de séparation physique entre la voie des véhicules légers et celle des poids lourds
- **Le boulevard du Scorff** semble engendrer moins de vitesse et de nuisances sonores depuis les nouveaux aménagements. Un comptage est programmé pour le premier trimestre 2023 afin de vérifier cet état de fait. La présence de mobilier sur le trottoir adjacent au Scorff est vue comme une problématique par les conseillers ; si leur emplacement, qui est un choix de la ville pour limiter le stationnement sauvage, ne pose pas de problème, l'irrégularité de leur placement est jugée être une difficulté pour les déplacements.
- **La rue de Verdun** donne un fort sentiment de vitesse aux membres du Conseil. La question de l'installation d'un ralentisseur ou d'un plateau a été posée au service, qui a pris note de la demande.
- **Rue Gabriel Fauré**, la sensation de vitesse est importante. En raison des travaux de l'ANRU, qui amèneront beaucoup de changements dans les périodes à venir, les services sont réticents à mettre en place des installations qui ne seront pas pérennes, mais la demande exprimée par les conseillers a bien été enregistrée.
- **Au croisement de la rue Henry de Spitz et de la rue Gabriel Fauré**, les conseillers avaient noté qu'un conteneur à verre mal placé gênait la visibilité des piétons s'engageant sur le passage piéton. Les services ont pris note de ce problème et vont étudier des solutions alternatives.
- **A la sortie du parking minute du collège**, il sera interdit aux automobilistes de tourner à gauche, qui devront aller jusqu'au rond-point de Bretagne pour remonter vers Bois du Château ou Quéven. Cette proposition satisfait les conseillers.
- **Rue Beauvais**, les conseillers relèvent la difficulté de circuler en vélo en raison de la forte densité du trafic automobile. Cependant, en vue du caractère fortement résidentiel du secteur et de la largeur insuffisante des rues, il n'est pas possible de créer un site propre pour les cyclistes. En revanche, un itinéraire alternatif pourra exister avec les aménagements prévus sur la rue Braille, qui s'inscrira dans la continuité des aménagements cyclables du Plénéo et de la gare Nord.
- **Sur plusieurs petites rues du secteur**, la problématique du double sens automobile et le stationnement anarchique rendent la circulation complexe pour les mobilités douces. La question du passage à sens unique de certaines rues a été soulevée : les services répondent

que cette problématique ne peut être étudiée rue par rue, mais doit s'envisager à l'échelle d'un secteur. Ils en ont néanmoins pris bonne note.

- **Le tunnel Simon**, qui traverse le boulevard de Normandie, présente des traces d'eau. Malgré plusieurs interventions des services techniques, la source de l'infiltration n'a pas pu être trouvée. Aucune solution pérenne ne peut être proposée à ce jour.
- **Sur le stade attenant au collège** : la problématique liée au stationnement sauvage et à l'utilisation induite du parking du collège a été réglée depuis la déambulation. Le tracé d'un chemin reliant le stade aux vestiaires relève de la compétence du service des sports.

Les groupes de travail :

Jardins et jardinières partagées

Le groupe de travail a commencé par rencontrer en novembre 2022 le collectif actif sur le jardin partagé de Kerguillette, qui est géré par le centre social de Bois du Château. Une deuxième réunion avec Mme Alix Guillaume, coordonnatrice des espaces verts au service Nature en Ville, était prévue pour le 9 février. Différentes réunions avec les référents des différents jardins partagés de la ville ont depuis été organisées par le groupe de travail.

Carnaval :

Les conseillers souhaitent s'investir dans l'organisation d'une soirée après le carnaval. Après avoir rencontré Jérôme Soudan en novembre pour échanger sur les possibilités liées au carnaval, ils expriment le souhait d'échanger avec les différentes associations participant au carnaval afin de coordonner les envies de chacun. Une réunion était prévue le 2 février en ce sens, mais n'a pas pu être maintenue faute de réponses des acteurs invités. Il a été suggéré aux conseillers de reporter cette action à l'édition 2024 du carnaval.

Organisation d'un micro-trottoir :

Suite à la réunion du Conseil Citoyen de Quartier du mois d'octobre, il avait été convenu qu'un groupe de travail serait organisé pour préparer une déambulation qui permettrait d'échanger avec les habitants. Cela n'a pas pu être fait sur le dernier trimestre 2022, mais il a été proposé d'organiser une réunion de préparation soit organisée le 13 février pour en échanger. Au vu des évolutions du service, cette réunion ne peut être maintenue et est repoussée à une date ultérieure.

Autres ateliers :

Un travail de refonte du site et de l'application de la ville est en cours à la mairie, et il a été envisagé d'y associer les habitants, usagers du site internet. Ce rendez-vous n'est plus d'actualité pour l'instant, mais le Service Proximité et Vie Citoyenne reviendra vers le Conseil Citoyen de Quartier en temps voulu si besoin.

Suite à la visite de quartier du Maire qui avait eu lieu en décembre 2021, une déambulation « retour » sera organisée en début d'été. La date **prévisionnelle** est celle du 5 juillet.

Le budget participatif :

La deuxième édition du budget participatif a été lancée au début du mois de janvier. Elle commence par la phase de dépôt des projets, qui durera jusqu'à fin février. Les critères de recevabilité des projets sont inchangés par rapport à 2022, et des ateliers d'accompagnement à l'écriture de projet sont organisés en janvier et février à destination des porteurs de projet.

Le principe du Comité d'Examen et de Suivi du Budget Participatif et son rôle sont présentés aux conseillers, qui expriment le besoin d'en savoir plus sur les délais de réalisation des projets issus de l'édition 2022. Deux membres du Conseil Citoyen de Quartier, MM. Le Badezet et Polonio Gonzalez, se sont portés volontaires pour prendre part au Comité d'Examen et de Suivi. M. Philippe précise également que le budget alloué au dispositif a été maintenu, ce qu'il estime important de souligner au vu du contexte budgétaire.

Des remarques ont été émises par les conseillers sur les modalités de vote du dispositif, dont la participation avait été faible lors de l'édition 2022. Plusieurs pistes sont envisagées par le service pour corriger cela, notamment en lien avec des propositions émises par le Conseil Citoyen de Quartier, comme l'insertion d'un bulletin de vote dans le Lorient Mag.

Des questions sur les kiosques installés en ville et leur usage ont été soulevées par les conseillers. Ils expriment notamment une inquiétude sur l'installation d'équipements qui ne seront pas utilisés.

Le carnaval :

Rappel de la date du carnaval (25 mars) et présentation du parcours et des impacts sur le centre-ville en termes de circulation. Les conseillers questionnent le choix de la date, qui a été décidée en accord avec l'accueil d'une délégation de la ville de Galway à l'occasion de la Saint-Patrick, ainsi que du calendrier des matchs de football.

M. Philippe rappelle que l'association Syklett peut être sollicitée pour que des triporteurs adaptés au transport de personne accompagnent la manifestation.

Évolution du schéma d'allumage des lumières :

Depuis le 16 janvier, les horaires de l'éclairage public ont varié, et s'éteint désormais une heure plus tôt, à 23h en semaine. Les horaires du weekend sont inchangés.

La principale évolution concerne cependant le secteur du centre-ville, qui est désormais éteint selon les critères suivants :

- *Semaine (du dimanche au mercredi soir) : 23h00 – 6h00*
- *WE (du jeudi au samedi soir) : 2h30 – 6h30*

Il est à noter que l'inclusion du jeudi dans le weekend n'est valable que pour le centre-ville, de manière à prendre en compte l'importante activité nocturne du secteur. Il est précisé que les conseillers du centre-ville se sont fait présenter les évolutions du schéma d'éclairage et ont exprimé leur assentiment à cette évolution.

Les conseillers demandent quelle est la réglementation des panneaux publicitaires : il apparaît que ceux-ci sont reliés à l'éclairage public, et s'éteignent bien dans le même temps que les lampadaires. La question de la circulation des travailleurs a été soulevée par le conseil, qui s'inquiète notamment de la dangerosité des déplacements des personnes travaillant au port de pêche ou au port de commerce.

Retour sur les travaux du passage à niveau :

Il a été exprimé aux membres du Conseil Citoyen de Quartier de faire retour sur les travaux en cours au niveau du passage à niveau, notamment sur les questions de communication, de mise en place d'itinéraires alternatifs, des transports en commun...Il ressort que :

- La communication réalisée était claire et suffisante
- Les travaux ont comme externalité positive la diminution du trafic rue de Verdun et sa vitesse
- Les déplacements cyclistes rue Braille et Beauvais sont rendus difficiles par l'augmentation du trafic automobile
- Le réseau des transports en commun a moins bien communiqué sur les impacts des travaux sur les différentes lignes de bus
- L'utilisation possible de la passerelle SNCF toute la nuit est très appréciée des habitants, qui demandent si cela peut être conservé dans le temps. Il est précisé que cela n'est pas envisageable puisque l'espace appartient à la SNCF

Présentation des travaux dans le cadre de l'ANRU

En plus des éléments présentés dans le support d'animation (reconfiguration de l'entrée de quartier et de la voirie et travaux sur les bâtiments des 1, 2, 3 et 4 Fauré ainsi que les travaux dans l'ancien collège Jean le Coutaller), il est précisé que les informations seront transmises au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Sur la question d'un lieu définitif d'implantation de la Maison des Associations, rien n'est pour l'instant arrêté. Des pistes de réflexion existantes orientent vers la construction d'un bâtiment neuf boulevard Cosmao Dumanoir, le long de la voie de chemin de fer, mais rien n'est acté pour l'instant. A la demande des conseillers, un point dédié à la Maison des Associations sera mis à l'ordre du jour de la réunion du mois de mai.

Réunion inter-CCQ

Ainsi que stipulé dans le règlement intérieur du dispositif, une réunion commune à l'ensemble des Conseils Citoyens de Quartier et ouverte au public doit être organisée. En plus de ce qui avait été annoncé lors de la réunion, Monsieur le Maire souhaite profiter de cette opportunité pour présenter aux CCQ le projet « Mon Centre-Ville Demain », qui va impacter tous les habitants de Lorient, potentiels usagers du centre-ville. Cette réunion sera l'occasion pour tous les conseillers de présenter leur territoire, les sujets dont ils se sont saisis et les actions qui en sont ressorties.

Une réunion de préparation de cette présentation pourra être organisée en mars pour les conseillers.

Les prochaines dates du Conseil Citoyen de Quartier :

- Le 30 mars (date à confirmer) aura lieu la réunion inter-CCQ de présentation du projet « Mon Centre-Ville Demain »
- Le 3 mai aura lieu la prochaine réunion du Conseil Citoyen de Quartier de Bois du Château – Le Rouho – Le Manio – Kerentrech.

Annexe : les observations des services lors de la déambulation du 15/10

N°	RUE	Observation 1	Préconisation	Retour Services
1	Rue Gabriel Fauré	Limitation de vitesse non respecté au niveau des arrêts de bus " Bois du Château "	Peut-être prévoir un ralentisseur ?	Un ralentisseur n'est pas adapté au passage des bus et des pompiers, mais un plateau peut être envisagé. Les coûts seront importants, notamment en raison de l'écoulement des eaux pluviales, ce qui est à prendre en compte au vu du planning des travaux ANRU.
2	Rue Gabriel Fauré	Trottoirs et route couverts de mousse et de feuilles, se qui rend la circulation dangereuse aux piétons et aux cyclistes.	Un nettoyage de temps en temps serait apprécié	Signalement transmis au service de nettoyage urbain
3	Rue Amiral Henry de Spitz	-la présence du conteneur de récupération des journaux réduit la visibilité aux piétons comme aux véhicules - L'entrée du sentier qui longe le terrain de foot manque de visibilité faute d'éclairage	Rapprocher le conteneur des autres de la rue ?	Conteneur déjà déplacé plusieurs fois, les services sont en étude sur le projet Eclairage installé sur le chemin depuis fin octobre, de nouvelles remarques ?
4	Croisement des rue G. Faute et boulevard du Scorff	- Passage compliqué pour les cyclistes - Le cédez le passage n'est pas toujours respecté par les conducteurs de véhicules lors du passage des bus.		Le non-respect de la signalétique relève d'incivilités pour lesquels des aménagements ne répondent pas nécessairement au besoin. L'information sera transmise aux services de police.
5	Boulevard du Scorff	La sortie du parking du collège est difficile à certaines heures (manque de courtoisie)		Le parking n'a jamais été utilisé à 100% (40 places pour les visiteurs) Il s'agit d'un problème de civil, principalement. Néanmoins, le service va reprendre la sortie de route du parking ET de l'impasse Royer Dubail en empêchant les véhicules de tourner à gauche : ils prendront le bd du Scorff pour aller vers le rd-point de Bretagne

6	rue Beauvais	Manque d'infrastructures / aménagements dédiés à la circulation douce		Pas de possibilité d'installer de nouveaux aménagements en raison de la circulation forte (+ 5 000 véhicules / jours) + stationnement qui empêche la mise en place d'aménagements - il s'agit d'une rue résidentielle. En revanche, des aménagements sont prévus sur la rue Braille (futur grand axe de circulation du Plénéo)
7	Tunnel Simon, sous le boulevard de Normandie	1. Humidité désagréable (fuite, étanchéité ??) 2. Eclairage insuffisant, 3. Escaliers à sécuriser, 4. Manque de signalisation extérieure pour inviter les usagers à emprunter ce tunnel, 5. Manque de propreté (en lien avec l'humidité)		Il y a effectivement une infiltration sur le tunnel, pour l'instant sans solution malgré le passage de nombreux services. Le plateau permet de faciliter le passage en surface
8	Tunnel rd-point de Bretagne / à proximité du pont Saint-Christophe	Le tunnel à proximité du pont Saint Christophe a été rénové. Cependant nous relevons les points suivants : 1. Eclairage déjà vandalisé 2. Tags dans le tunnel 3. Manque de signalisation extérieure pour inviter les usagers à emprunter ce tunnel	1. Voir pour un éclairage durci par exemple en soffite (pas esthétique mais efficace) 2. Encourager le street-art pour dissuader les incivilités ?	Projet d'aménagement du tunnel en cours pour rendre un peu plus attractif pour inciter les passants à utiliser le tunnel. C'est un projet pour l'année 2023, l'étude est encore en étape de travail. Un système d'éclairage a déjà été installé durant le T4 2022 et vandalisé depuis : les services sont en recherches de nouveaux types d'équipement pour assurer la visibilité dans le tunnel. Les services techniques ne peuvent pas prendre en charge la création de fresques de street art dans les tunnels
9	Boulevard du Scorff	Le nouvel arrêt de bus face au collège est ingénieux et pertinent	1. Prolonger les garde-corps existants de façon à contenir les éventuels flux des élèves sur la route 2. Agrandir si possible l'abri bus qui ne semble pas correspondre au flux des heures de pointe 3. Veiller à corriger la contre pente du caniveau vers l'avaloir car par temps pluvieux l'eau inonde le passage piétons et risque de dévier les élèves sur la route.	Tous les points cités seront pris en compte lors de l'agrandissement de l'arrêt-bus central d'ici la fin du mois ; la voirie sera reprise pour harmoniser les couleurs de la chaussée (beige pour les bus et noir pour les voitures) selon les modifications réalisées à l'été 2022

10	Collège de Tréfaven	Dégradations du collège lors des parties de foot : passages de voitures sur le parvis du collège, vitres cassées, etc. [remarques remontées par le principal du collège]		
11	Boulevard du Scorff	Mobilier réutilisé est gênant	Décaler le mobilier ?	Le mobilier ne sera pas décalé car cela entraînera un risque de stationnement sauvage.
12	Parking du collège	Espaces verts autour du collège ne sont pas idéals, notamment du côté du boulevard du Scorff.		Aménagements en cours de réflexion, des échanges sont en cours entre les services Nature en Ville, BETC et sport
13	Rue de Villaret de Joyeuse	Trottoirs pas accessibles, manque de largeur pour les PSH		L'usage des piétons qui consiste à marcher sur la chaussée est toléré ; la réflexion du passage de la rue en zone de rencontre (20 km/h) est en cours.
14	chemin entre la place Surcouf et Deschâtelet	Mousse et végétation encombrante + manque de visibilité en sortie de chemin en raison de l'effet de chicane		le propriétaire de végétaux gênants a été sollicité. La chicane sera conservée afin de garantir la priorité des piétons sur le passage. Les vélos cargo représentent une exception pour l'instant et ne valent pas la modification du schéma de circulation.
15	Trottoir Esnault des Chatelet	Après un bateau lié à un garage, la rue n'est plus du tout accessible pour les PSH	Revoir la largeur de la rue	Les aménagements de ce type se font à la demande et ne peuvent pas être généralisés à toute la ville, qui pâtit de la reconstruction des années 50, inadaptées aux problématiques de mobilité.
16	Rue Hébert	Rue en forte pente, pas pratique à descendre	Rouvrir la voie privée qui a été réservée à ses riverains pour faciliter la circulation des piétons	Le chemin d'une rue à l'autre représente la même durée et la circulation des piétons sur la voirie de la rue Hébert est tolérée. La vitesse de la rue Esnault des Châtelets est très forte et une solution peut être envisagée pour ralentir la vitesse, mais cela se fera au détriment de places de stationnement
17	Espaces verts arrière collège	Les entrées sont désagréables		Les services ne savent pas ce qu'il adviendra de la zone et attendent différentes décisions.

